



---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Nombre de Membres dont le  
Conseil  
Municipal doit être composé : 43  
Nombre de Conseillers en  
exercice : 43  
Nombre de Conseillers présents  
à la séance : 43

---

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal  
Séance du 08 juillet 2020

---

## OBJET :

DE-20-07-1-42) AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA CARTE SCOLAIRE  
2020/2021

L'an deux mille vingt, le mercredi huit juillet à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 25 juin 2020 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, M. CAMELOT, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, Mme GAUVAIN, Mme ALBERT, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M. PITAVY, Mme POLLARD, M. LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. GIRARD, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme MEZA-CAMPUZANO, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN.

Absents excusés : .

Absents : .

Secrétaire de séance : Mme ALBERT

*Le Conseil...*

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le courrier en date du 20 avril 2020, de Madame la directrice académique des services de l'Education nationale, directrice des services départementaux de l'Education nationale du Val-de-Marne, portant communication des mesures arrêtées lors du Comité technique départemental du 20 avril 2020, pour la rentrée scolaire 2020/2021, à savoir :

- une fermeture d'une classe à l'école maternelle Clément-Viénot,
- une fermeture d'une classe à l'école maternelle Roland-Vernaudon,
- une fermeture d'une classe à l'école élémentaire Est-Passeleu.

Considérant les prévisions d'effectifs attendus dans ces établissements pour la prochaine rentrée scolaire ;

Après avis de la commission Enfance, Développement économique du 03 juillet 2020,

### D É L I B È R E

à l'unanimité, ARTICLE UNIQUE : le Conseil municipal émet un avis défavorable :

- à la fermeture d'une classe à la maternelle Clément-Viénot
- à la fermeture d'une classe à la maternelle Roland-Vernaudon ;
- à la fermeture d'une classe à l'école élémentaire Est-Passeleu.

Pour extrait conforme,

Le Maire

*Signé*